

OFFRE DE FORMATION

MATÉRIAUX ALTERNATIFS EN TECHNIQUE ROUTIÈRE : PRESCRIRE, PROPOSER ET METTRE EN OEUVRE



en présentiel

BRON

7 et 8 octobre
2025



Chaque année en France, la construction et l'entretien des routes nécessitent environ 200 millions de tonnes de granulats naturels. Dans le même temps, des quantités importantes de déchets minéraux sont générées.

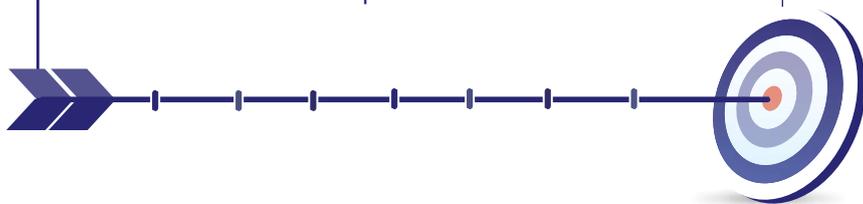
La réglementation concernant la gestion des ressources du BTP a connu plusieurs évolutions récentes ayant pour ambition de réduire la production de déchets et accroître le recyclage. La loi LTECV de 2015, puis la loi AGEC en 2021 fixent des objectifs de valorisation des matériaux du BTP et incitent la maîtrise d'ouvrage publique à intégrer ces enjeux dans leurs projets.

La mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'emploi de déchets en substitution de ressources non renouvelables dans les techniques routières n'est pas sans risque (technique, environnemental et juridique). Le Cerema a identifié 4 piliers de connaissances nécessaires pour une appropriation suffisante des modalités d'action et de maîtrise des risques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les fondamentaux du cadre réglementaire de la prévention et de la gestion des déchets
- Savoir caractériser les matériaux en technique routière et connaître les domaines d'emploi et de mise en œuvre
- S'approprier la méthodologie d'acceptabilité environnementale des matériaux alternatifs
- Connaître l'analyse de cycle de vie : introduction de critères environnementaux dans les marchés publics



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques et exposés méthodologiques
- Etudes de cas
- Echanges et retours d'expériences
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

PUBLIC

- Maîtrises d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dont les exploitants de réseaux d'infrastructures
- Ingénieurs et techniciens des entreprises de TP
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et/ou de contrôle (laboratoire, coordonnateur environnement)

NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Dispositif d'évaluation des acquis sous forme de quiz

FRAIS D'INSCRIPTION

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0%)
Déjeuners inclus

DURÉE

2 jours



PROGRAMME



JOUR 1

8h30 **ACCUEIL, PRÉSENTATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION**

8h45 **CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RÈGLES DE GESTION DES DÉCHETS**

- Contexte et enjeux : chiffres, enjeux environnementaux, principes d'économie circulaire
- Présentation des objectifs de valorisation et des objectifs indiqués dans les documents de planification du territoire : plan de prévention et de gestion des déchets et le schéma des carrières

10h30 **CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RÈGLES DE GESTION DES DÉCHETS**

- Définitions : déchets, déchets inertes, non dangereux, dangereux et illustrations par des exemples du BTP
- La classification des déchets
- Les rôles et responsabilités des acteurs : hiérarchisation des modes de traitement, responsabilité jusqu'à la valorisation ou élimination finale, traçabilité des déchets

12h00 **PAUSE DÉJEUNER**

13h30 **CARACTÉRISATION, DOMAINES D'EMPLOI, MISE EN ŒUVRE DES MATÉRIAUX EN TECHNIQUE ROUTIÈRE**

- Contexte national et communautaire
- Rappel des principes généraux
- Usages en terrassement, en assise de chaussée et couches de surface (domaines d'emploi et performances générales)
- Usages en terrassement (domaines d'emploi et performances générales)
- Usages en chaussées (domaines d'emploi et performances générales)

17h30 **FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE**

JOUR 2

8h30 **ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DES MATÉRIAUX**

- Contextes national et communautaire
- Présentation générale des principaux matériaux alternatifs (gisement, intérêt géotechnique en termes d'usage)

9h15 **ACCEPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DES MATÉRIAUX**

- Méthodologie d'acceptabilité environnementale en Technique Routière (TR)
- Principes des guides d'application en TR

12h00 **PAUSE DÉJEUNER**

13h30 **ANALYSE DE CYCLE DE VIE – INTÉGRATION DE CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES MARCHÉS PUBLICS**

- Du développement durable à la Loi TECV
- L'Analyse du Cycle de Vie comme outil d'éco-conception, d'éco-comparaison
- Les indicateurs environnementaux

15h15 **ANALYSE DE CYCLE DE VIE**

- Les outils d'éco-comparaison dédiés aux projets routiers Ecorce et SEVE et exemples d'application
- L'intérêt d'introduire les critères environnementaux dans les marchés publics

16h30 **VALIDATION DES ACQUIS ET ÉVALUATION DE LA FORMATION**

17h00 **FIN DE LA FORMATION**



LES ATOUTS DU **CEREMA**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Ludovic BURGHGRAEVE

Référent technique en matériaux alternatifs

INFORMATIONS ET **INSCRIPTION**



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

